



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2007- 4192

AMISTAR PRO

Maisons-Alfort, le 11 juillet 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande de retrait de l'autorisation  
de mise sur le marché, n° 9600344,  
de la préparation phytopharmaceutique AMISTAR PRO**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 20/06/08 d'un dossier, déposé par SYNGENTA AGRO, relatif à une demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché, n° 9600344, de la préparation AMISTAR PRO.

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché, n° 9600344, de la préparation AMISTAR PRO.**

Pascale BRIAND